

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE MAISOD**

**DU MERCREDI 06 AVRIL 2016**

**Présents** : MM. BLASER Michel, BERTHOLINO Michèle, GIRIE Isabelle, BONIN Philippe, LACROIX Régis, MORNICO Sonia, NICOT Karelle, GRECO Corinne et DAVID Julien.

**Absent excusé** : M. LACROIX Arnaud et LACROIX Xavier.

**Secrétaire de séance** : M. LACROIX Régis

Début de la séance : 20h30

**ORDRE DU JOUR**

**Urbanisme**

**Droit de préemption urbain sur les parcelles AB 384 et 412 et AB 416.**

Monsieur le Maire présente les deux dossiers. Après discussions, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de ne pas exercer son droit de préemption sur ces parcelles.

**Exonération fiscale sur taxe foncière**

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier d'un propriétaire faisant état de travaux visant à améliorer les performances énergétiques de son habitation et sollicitant la commune afin de bénéficier d'une exonération fiscale sur les taxes foncières pendant une durée de 5 ans. Après discussions, le Conseil municipal décide de ne pas répondre favorablement à cette demande.

**Finances**

**Budgets LOTISSEMENT DU MONT DU CERF et COMMUNE DE MAISOD**

**Approbation des Comptes de Gestion 2015, vote des Comptes Administratifs 2015 et report des résultats sur les Budgets Primitifs 2016**

Monsieur le Maire présente le Compte Administratif 2015 du lotissement du Mont du Cerf

CA Lotissement MAISOD	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Exercice 2015	0 €	0 €	0 €	0 €

**Affectation du résultat :**

Résultat 2015

Fonctionnement 0 €

Investissement 0 €

**Rappel** : Résultat de clôture 2014

Fonctionnement + 178 426,82 €

Investissement - 34 855,30 €

Résultat de clôture 2015

Fonctionnement + 178 426,82 €

Investissement - 34 855,30 €

Résultat global de clôture 2015

+ 143 571,52 €

**Reports sur budget 2016 :**

Report de l'excédent de fonctionnement en RF au 002 : 178 426,82 € (arrondis à 178 426 €)

Report du déficit d'investissement en DI au 001 : 34 855,30 € (arrondis à 34 856 €)

Monsieur le Maire se retirant, l'assemblée, à l'unanimité, approuve le compte de gestion du trésorier pour l'année 2015, vote le compte administratif 2015 du lotissement du Mont du Cerf et valide l'affectation des résultats sur le budget primitif 2016.

Monsieur le Maire présente ensuite le Compte Administratif 2015 de la commune

CA COMMUNE MAISOD	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Exercice 2015	192 835,21 €	248 852,21 €	153 008,36 €	257 494,23 €

Affectation du résultat :

Résultat 2015

Investissement	+ 104 485,87 €
Fonctionnement	+ 50 017 €

Rappel : Résultat de clôture 2014

Investissement	+ 21 931,37 €
Fonctionnement	+ 44 814,57 €

Résultat de clôture 2015

Investissement	+ 126 417,24 €
Fonctionnement	+ 94 831,57 €

Résultat global de clôture 2015 :

+ 221 248,81 €

Reports sur budget 2016 :

Report de l'excédent d'investissement en RI au 001

+ 126 417,24 € (arrondis à 126 417 €)

Report de l'excédent de fonctionnement en RF au 002 :

+ 94 831,57 € (arrondis à 94 831 €)

Monsieur le Maire se retirant, l'assemblée, à l'unanimité, approuve le compte de gestion du trésorier pour l'année 2015, vote le compte administratif 2015 de la commune et valide l'affectation des résultats sur le budget primitif 2016.

**Vote des taux des 3 taxes locales**

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de ne pas augmenter le taux des 3 taxes pour 2016. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de ne pas augmenter les taux des 3 taxes et de fixer comme suit les taux des impôts locaux à percevoir au titre de l'année 2016 :

Nature de la taxe	2015	2016
Taxe d'habitation	8.65 %	<b>8.65 %</b>
Taxe foncière (bâti)	11.33 %	<b>11.33 %</b>
Taxe foncière (non bâti)	23.17 %	<b>23.17 %</b>

**Vote des subventions 2016**

Monsieur le Maire présente les diverses demandes de subventions formulées par les associations locales et demande aux membres du Conseil municipal de se prononcer sur les attributions.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal attribue les subventions aux associations locales comme suit :

- Foyer Rural de Maisod « les 3 fontaines »	600 €
- Vélo Club Haut-Jura Saint-Claude	400 €
- Coopérative Scolaire du RPI « En Sapey »	150 €
- Football Club de la Pyle	100 €
- Foyer Rural Meussia « Course des Bourriques »	50 €
- Foyer Rural Saint-Maur « Triathlon International du Jura »	50 €

Le Conseil municipal précise que ces associations devront transmettre leur bilan financier pour versement de la subvention.

Monsieur le Maire est chargé d'engager la dépense correspondante sur le budget 2016.

### **Préparation budgétaire et Vote des budgets primitifs 2016**

Monsieur le Maire présente les orientations budgétaires de l'année, notamment les investissements programmés concernant la réhabilitation de la salle polyvalente et l'aire de jeux multi-activités.

Le Conseil municipal valide l'acquisition d'un onduleur pour protéger l'environnement informatique de la mairie (pour un montant ttc de 771,60 €) et l'acquisition de matériel informatique (ordinateur portable, 2 écrans, logiciels et accessoires) pour un coût global ht de 1867 € ht (2240.40 € ttc).

Enfin, le Conseil municipal valide le devis Groupama pour garantir les déplacements des collaborateurs dans le cadre de leur mission, à la somme de 426 € ttc pour l'année 2016. Il autorise Monsieur le Maire à signer le contrat correspondant et à engager la dépense.

### **Lotissement du Mont du Cerf**

Monsieur le Maire présente et commente, article par article, le budget primitif 2016 du lotissement du Mont du Cerf. L'assemblée décide, à l'unanimité, de voter le Budget Primitif 2016. Il est équilibré en recettes et dépenses de **fonctionnement** à la somme de **288.582,00 €** et en dépenses et recettes d'**investissement** à la somme de **69.712,00 €**.

### **Commune**

Le budget primitif 2016 de la Commune est présenté et commenté aux membres présents, article par article. L'assemblée décide, à l'unanimité, de voter le Budget Primitif 2016. Il est équilibré en recettes et dépenses de **fonctionnement** à la somme de **493.416,00 €** et il est équilibré en recettes et dépenses d'**investissement** à la somme de **716.655,00 €**.

Fin de la séance : 23h05

Michel BLASER, Maire

